

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé à la
présente délibération du Grand Anney du 19 décembre
2024 arrêtant l'élaboration du PLUI HMB.
La Présidente,
Prédécise LARDET.

ECHELLE 1:5 000	PROCÉDURES		
	Élaboration du PLUI-HMB arrêtée le		
	Modification	Modification simplifiée	Révision

Fond cadastral - Diffusion RGD 73-74 - janvier 2023

PLUi
Urbanisme
Régional
bioclimatique

Stationnement

- Secteur E1
- Secteur E2
- Secteur E3
- Secteur E4
- Secteur E5
- Secteur E6

Zonage

- Limites de zones

Bâti

- bâti dur
- bâti léger

